



Conférences

Regard sociologique sur l'emploi et le travail salarié en agriculture



Nicolas ROUX – Université de Reims Champagne-Ardenne / IUT de Reims

- Sociologue, maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, chercheur au CEREP (Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations) et au CEET (Centre d'études de l'emploi et du travail)
- Sa thèse de doctorat, et l'ouvrage qui en est issu (*La précarité durable. Vivre en emploi discontinu*, Presses universitaires de France, 2022), étudient notamment le salariat agricole par le prisme du travail saisonnier.
- Participe actuellement à la recherche TraSAD (Du Travail Soutenable en Agriculture Durable) qui traite des effets de la « transition agroécologique » sur le travail des salarié·es et des exploitant·es.

Titre de l'intervention : Regard sociologique sur l'emploi et le travail salarié en agriculture

1. Du déclin numérique agricole à la norme du travail temporaire

- L'agriculture concentre à elle seule un tiers des emplois saisonniers (DARES, 2019), surtout dans le maraîchage et la filière fruits
- La baisse de la quantité de travail réalisée par les exploitant.es est largement compensée par la hausse du travail effectué par les salarié.es, notamment les saisonniers et saisonnières – les salarié.es représentant aujourd'hui plus de 35% des actives et actifs du secteur (Agreste, 2018)
- La division du travail salarié (permanent/saisonnier) permet des gains de productivité (Darpeix et Bignebat, 2013)

2. La question de la qualification et de la qualité des emplois

- En agriculture, plus de 80% des emplois sont ouvriers (9 sur 10 pour les emplois saisonniers)
- Le nombre de « *sortants actifs diplômés* » est supérieur à celui des besoins en « *nouveaux salariés* » diplômés (Synthèse Prospective 2025, Pays de la Loire – Observatoire de l’emploi salarié en production agricole, 2020)
- De la qualification à la qualité des emplois : au moins trois dimensions en jeu
 1. La stabilité
 2. Le salaire
 3. Les conditions de travail

3. Quelques conditions sociales pour s'insérer et durer dans le salariat agricole

- Des salarié.es confronté.es à une loi sociologique : commencer par des emplois courts et peu qualifiés vous expose à y demeurer ; plus vous vieillissez dans ces emplois, plus vous êtes amené.e à y rester (« l'engrenage »).
- Il est possible d'y trouver satisfactions et plaisirs, mais *a posteriori* et principalement dans le cadre de vie
- L'emploi agricole : un possible refuge pour les personnes les plus exposées à la précarité
- Des ressources et compétences nécessaires pour durer : diversifier son activité, pouvoir résister à la douleur, ressources de proximité et d'autochtonie, voiture et disponibilité...

